



Déclaration de camp ou week-end

A l'usage des responsables de catéchèse et activités en Eglise

Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud



Valable pour les camps déclarés J+S

Région	Dates du camp		Du	au	
A renvoyer un mois avant le début du camp			Date de l'annonce :		
Désignation du camp/week-end					
Maitrise du camp	Responsable du camp ¹	Chef de camp ²	Moniteur J+S ³	Jack C en formation	Personne de contact ⁴
Nom					
Prénom					
Adresse					
NP / Localité					
Téléphone					
Mobile					
E-mail					
Référent Jacks C :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre :	
A envoyer : Mirja Nicollier : mirja.nicollier@eerv.ch					
Participants :					
Agés et nombre :	Age Minimum :	Age Maximum :	Estimation du nombre :		
Type activités					
Enfance	<input type="checkbox"/> Eveil à la foi	<input type="checkbox"/> Culte de l'enfance	<input type="checkbox"/> KT 7-8		
Adolescence	<input type="checkbox"/> KT 9-10-11	<input type="checkbox"/> Préparation Rameaux	<input type="checkbox"/> Sport		
Jeunesse	<input type="checkbox"/> Formation Jacks A	<input type="checkbox"/> Voyage	<input type="checkbox"/> Autre		
En cas de « Autre », description :					
Accompagnants					
Accompagnants	Accom. Majeurs/mineurs	Majeurs :	Mineurs :	Dont cuisinier :	Et autres :
<ul style="list-style-type: none"> • Jacks • Moniteurs JS • Spécialistes 	Jacks A :	Jacks B (en formation) :	Jacks B :	Jack C (en formation) :	Jacks C :
	Moniteurs J+S 1 :		Moniteurs J+S 2 (inclus le chef de camp) :		
	Présents ou engagés pour une activité spécifique (escalade, voile, etc.)				
	Si oui, quoi :		Oui :		
Lieu du camp					
Adresse / NP / Localité					
Moyen de transport					
Projet pédagogique					
Décrire les activités en extérieur					
Date et signature	Chef de camp	Chef de camp J+S	Coach J+S	Personne de contact	
Nom, prénom					
Signature					

A signer en trois exemplaires (un pour le Service Cantonal Formation et accompagnement, un pour le Conseil Régional et un pour le chef de camp). La présente déclaration fait partie des documents du camp.



Le chef de camp envoie au plus tard 8 jours avant le camp la liste des participants au secrétariat des services : mirja.nicollier@eerv.ch

¹ Le Responsable du camp est le ministre ou laïc en mission d'Eglise ayant la direction générale du camp

² Le « chef de camp » est une personne au bénéfice d'une formation J+S2 ou reconnue équivalente par l'EERV et Jacks C

³ C'est dans l'équipe la personne J+S2 (si le chef de camp n'est pas J+S) qui atteste que le camp peut être J+S

⁴ Par « personne de contact », il est entendu la personne ne participant pas au camp mais qui peut être atteinte pendant le camp